

Le concours de promotion concerne 80 000 employés de la santé

## 80% des différents corps déjà inscrits

Page 3



## Examen du Bac Benghebrit rassure les élèves

Page 4

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3556 - Mardi 5 mai 2015 - Prix : 10 DA

Béjaïa

## Les enseignants de tamazight protestent

Page 24

Violence

# Un fléau social qui prend de l'ampleur

Page 3

## Un parti, un candidat

Par Mohamed Habili

**D'**habitude, à la veille d'un congrès, l'effervescence est à son comble au FLN, et les paris vont bon train sur les chances du secrétaire général de conserver son poste. C'est même là le principal intérêt de l'événement. Des échauffourées, certaines prenant la forme de véritables batailles rangées, mettant aux prises les militants des deux camps principaux, les pro et les anti-numéro 1, y ont généralement prélué des semaines durant. Dans les médias, c'est à qui aura fait les déclarations les plus incendiaires. Les pétitions ont succédé aux pétitions, sans que l'on sache très bien d'ailleurs qui en sont les initiateurs ni les signataires, la discrétion en l'occurrence témoignant plus que tout de l'indécision de la bataille qui va s'ouvrir. Le plus probable, cependant, est que si l'on disposait des signataires de chacune, l'on verrait que plusieurs membres du comité central (car les mauvais sujets, les protestataires, les trublions, se recrutent dans la direction du parti) ont pris la précaution de souscrire à plusieurs. De sorte que quel que soit le camp vainqueur, ils tireront leur épingle du jeu. Or, ce n'est pas vraiment cette atmosphère qui règne à la veille du 10<sup>e</sup> congrès, qui se prépare sous la férule de Amar Saidani, qui pourtant n'a pas que des amis au sein du parti, et même en dehors de celui-ci. A une encablure de ces assises, les médias n'ont pas encore fait état de mêlée dans l'une ou l'autre des mouhâfada de l'intérieur du pays, traditionnellement les plus promptes à s'enflammer.

Suite en page 3

Affaire en cours au tribunal criminel de Blida

# Huit ans après, revoilà le procès Khalifa



Le président du tribunal criminel de Blida a annoncé hier la jonction de l'affaire Khalifa Bank avec celle de Abdelmoumene Khalifa longuement attendue. Lire page 2

Industrie

## Création prochaine de 14 stations de béton prêt à l'emploi

Page 4

## «La cité du soleil» de Mouloud Mammeri Un drame social sur les planches

Page 13

Affaire Chouaïb Oultache (DGSN)

## Report du procès au 20 mai à Boumerdès

LA DEUXIÈME chambre correctionnelle près la cour de Boumerdès a annoncé hier le report au 20 mai, sur demande de la défense, du procès relatif à l'affaire du colonel Chouaïb Oultache, ex-chef de l'unité aérienne de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), accusé avec 24 autres prévenus de «dilapidation de deniers publics».

L'affaire qui sera jugée en «audience spéciale» à la date indiquée a été reportée pour cause d'«absence de certains témoins et du retard de l'ouverture du procès, dû au grand retard accusé pour amener l'accusé principal Chouaïb Oultache, depuis la prison d'El Harrach, où il est incarcéré».

Au total, 25 personnes, parmi lesquelles le principal accusé Chouaïb Oultache et 21 cadres de la DGSN, sont impliquées dans cette affaire de malversations et ont été condamnées auparavant à des peines allant de 18 à 5 ans de prison ferme, tandis que quatre autres mis en cause ont été acquittés. Selon l'acte de renvoi du tribunal, les prévenus sont accusés de «passation de marchés publics en violation de la législation», «dilapidation de deniers publics», «trafic d'influence», «faux et usage de faux», «implication dans la dilapidation et négligence manifeste ayant mené à la déperdition de fonds publics».

La deuxième chambre correctionnelle près la cour de Boumerdès a déjà reporté le procès de cette affaire, deux fois de suite. Le premier report a eu lieu après la décision de renvoi de cette affaire par la Cour suprême suite au pourvoi en cassation de la défense relatif aux peines prononcées contre les accusés par le tribunal de Sidi-M'hamed. Le deuxième pour cause d'absence d'un nombre de témoins et d'accusés.

Cette affaire qui remonte à 2007, selon l'acte de renvoi, concerne un marché douteux pour l'acquisition de matériel informatique, signé entre la DGSN et la société Algerian Business Multimedia (ABM), révélé au grand jour après l'assassinat, le 25 février 2010, du directeur général de la Sécurité nationale, Ali Tounsi, par le colonel Oultache.

Les investigations ont révélé, selon la même source, qu'Oultache aurait «usé de son influence» sur la commission d'évaluation technique des offres où il siégeait pour qu'elle choisisse ABM, dont son genre était actionnaire et directeur général adjoint.

Ghani Y.

Affaire en cours au tribunal criminel de Blida

# Huit ans après, revoilà le procès Khalifa

■ Le président du tribunal criminel de Blida a annoncé hier la jonction de l'affaire Khalifa Bank avec celle de Abdelmoumene Khalifa longuement attendue.



Par Thinhinene Khouchi

Huit années après, l'affaire Khalifa Bank traîne toujours au niveau des tribunaux algériens. Cette affaire a fait couler beaucoup d'encre et continue de le faire. En effet, le tribunal de Blida a ouvert hier le deuxième procès, tenu après le premier en janvier 2007 au niveau du même tribunal. Le président du tribunal a annoncé, au cours de ce procès, la jonction de l'affaire Khalifa Bank avec celle de Abdelmoumene Khalifa, faisant référence à l'article 277 du code de procédure pénale, dans la mesure où il s'agit du même dossier comportant les mêmes accusés, la même partie civile, la même victime et les mêmes accusations. La programmation du procès vient après le report d'un premier procès qui devait avoir lieu le 2

avril 2013. Le report avait été motivé ce jour-là par l'absence de six accusés qui devaient être convoqués mais aussi pour confirmer le décès de deux autres accusés parmi les 123 impliqués dans cette affaire, lors du procès de 2007. Au total, 75 prévenus ayant introduit un pourvoi en cassation devant la cour suprême seront rejoints. Plus de 300 témoins comparaitront pour la deuxième fois, des victimes et partie civile seront présents au procès qui sera présidé par le juge Antar Menouar. Les personnes citées comme témoins dans cette affaire durant le premier procès comparaitront également en qualité de témoins lors du nouveau procès, et le tribunal criminel se conformera lors du procès au premier arrêt de renvoi de la chambre d'accusation. Il est donc attendu qu'il juge uniquement les personnes inculpées au premier procès.



Abdelmoumène Rafik Khalifa, ancien P-DG de Khalifa Bank, accusé principal dans l'affaire, sera présent à l'audience et comparaitra en qualité de témoin, a affirmé une source judiciaire. Le même tribunal avait prononcé en mars 2007, après un procès qui a duré près de trois mois, des peines allant d'une année à 20 ans de prison, et relaxé une cinquantaine de personnes parmi les accusés. Dix autres inculpés avaient été condamnés par contumace, dont Abdelmoumène Khalifa qui avait été condamné à perpétuité et qui n'est pas concerné par le nouveau procès. Les chefs d'accusation retenus contre tous ces accusés sont «constitution d'une association de malfaiteurs, vol qualifié, escroquerie, abus de confiance et falsification de documents officiels». La justice avait été saisie de cette affaire après que la

Banque d'Algérie eut constaté un découvert de 3,2 milliards de DA de la caisse principale de Khalifa Bank. Abdelmoumène Khalifa s'était réfugié au Royaume-Uni en 2003 et fut arrêté le 27 mars 2007 sur le territoire britannique dans le cadre d'un mandat d'arrêt européen délivré par le tribunal de grande instance de Nanterre, près de Paris. Extradé du Royaume-Uni, Abdelmoumène Rafik Khalifa a été remis aux autorités algériennes en décembre 2013. Son extradition est intervenue conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire entre l'Algérie et le Royaume-Uni entrée en vigueur en 2007, et suite à l'épuisement de tous les recours auprès de la justice du Royaume-Uni et de la justice européenne. Il est attendu que l'ancien P-DG de Khalifa Bank soit jugé dans un nouveau pro-

Procès de l'autoroute Est-Ouest

## Le verdict prononcé jeudi

Le verdict du procès de l'affaire de l'autoroute Est-Ouest dans laquelle 22 personnes morales et physiques sont impliquées sera rendu jeudi prochain, a annoncé dimanche le président du tribunal criminel, Tayeb Hellali.

Le tribunal criminel répondra, jeudi, à 360 questions relatives aux chefs d'inculpation retenues contre les accusés, dont «association de malfaiteurs, trafic d'influence, corruption et blanchiment d'argent».

Au terme d'un procès de huit jours, les accusés ont tenu à saluer les conditions ayant entouré le procès et le bon traitement qui leur a été réservé par le président du tribunal en leur donnant la parole et l'occasion de se défendre.

25 avocats se sont succédé à la barre pour défendre leurs mandants. Les dernières plaidoires se sont tenues dimanche avec l'intervention des avocats de Mohamed Khelladi, Allab El Kheir et le groupe chinois Citic CRCC.

M<sup>e</sup> Mahmoud Abbassi, avocat de Mohamed Khelladi a rappelé que c'était son mandant qui avait fait éclater l'affaire de corruption concernant le projet de l'autoroute

Est-Ouest et en avait informé les autorités.

«Je demande, au nom de mon mandant, une audience auprès du président de la République pour solliciter son Excellence afin qu'une enquête soit ouverte concernant les personnes dénoncées par Khelladi et qui n'ont pas été poursuivies par la Justice», a-t-il ajouté.

«Une enquête complémentaire s'impose afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire», a martelé M<sup>e</sup> Abbassi soulignant que certaines parties voulaient «faire taire Khelladi à jamais en le jetant en prison».

«Aucune preuve n'a été trouvée concernant l'accusation de dilapidation de deniers publics portée contre Khelladi», a encore ajouté M<sup>e</sup> Abbassi précisant que «le fils handicapé de Khelladi a bénéficié d'une prise en charge médicale en Chine au même titre que beaucoup d'enfants algériens, une action que les Chinois voulaient purement humanitaire».

Le défenseur de l'entreprise chinoise Citic-CRCC, qui a été au cœur de cette affaire de corruption, est également monté à la barre pour demander la nullité des accusations portées contre l'entreprise chinoise. L'avocat a rappelé que l'entreprise chinoi-

se disposait d'un contrat signé avec l'Agence nationale des autoroutes (ANA) et sa direction des nouveaux programmes, laquelle lui avait imposé des obligations en vertu de l'accord.

«La partie algérienne avait astreint le groupe chinois à des tâches supplémentaires consistant en la location de voitures et de logements ainsi que la mise à la disposition des cadres algériens de téléphones mobiles. Il ne s'agit pas de corruption, du moment que cela avait été fait à la demande de la partie algérienne, représentée par le directeur des nouveaux programmes, Khelladi Mohamed».

De son côté, M<sup>e</sup> Berghel avocat de Allab El Kheir, a affirmé que son mandant n'était nullement concerné par l'affaire de l'autoroute Est-Ouest et n'avait pas été auditionné par la police, ni par le juge d'instruction. Allab El Kheir se trouvait à l'étranger au moment des faits, a précisé son avocat plaidant pour l'innocence de son mandant.

Des peines de prison d'une année à 20 ans avaient été requises, vendredi, par le procureur général contre les accusés.

Maya T./AP

## Violence

## Un fléau social qui prend de l'ampleur

■ Le phénomène de la violence s'accroît de plus en plus et ne cesse de prendre de l'ampleur. Véritable fléau social, la violence se manifeste partout. Aucune frange de la société n'est épargnée. Les actes violents ne sont que l'indicateur du mal être dans une société.



Par Louiza Ait Ramdane

Que ce soit dans les stades, dans la rue, dans les écoles ou même chez soi, la violence est partout et sous toutes les formes. Ce phénomène a tendance à se banaliser dans notre société, car beaucoup ont tendance à répondre violemment pour le moindre des choses vu cette violence, qu'elle soit physique, verbale ou psychologique.

Des actes, plus que condamnables, souvent perpétrés par l'entourage. Les chiffres font froid dans le dos. Le bilan de la DGSN, a fait état de la mort, en 2014, de 300 femmes victimes de violences. Durant la même année, 1 300 enfants ont été victimes de violence, 372 autres ont fait l'objet de sévices sexuels, et 6 parmi eux sont morts après avoir été l'objet de coups et blessures. la mort, il y a quelques jours, du jeune Ramzi, 11 ans, battu par un adulte et l'enfant agressé par un chien poussé par son propriétaire sont des horreurs de plus. Pour Houria

Ahcène-Djaballah, professeur de psychologie à l'université de Bouzaréah (Alger), ces chiffres ne sont, en fait, que la partie visible de l'iceberg. La pollution de l'espace public, l'insécurité, la toxicomanie, la mauvaise image de soi, le chômage, la facilité du passage à l'acte, sont, dit-elle, autant d'éléments déclenchant de la violence.

Pour elle, la majeure partie des violences morales, physiques ou sexuelles «extrêmement répandues», est exercée autant en milieu familial, dans les lieux de travail que dans la rue.

«La majeure partie des cas de violences sont exercées dans l'environnement direct de l'enfant, soit la famille. Elle sont extrêmement répandues, or, on a souvent tendance à ne pas diffuser et ébruiter ces violences, pour des raisons culturelles encore une fois», a-t-elle estimé. Selon l'invité de la rédaction de la Chaîne III, la question des violences dans la société algérienne est complexe, cependant elle mérite et nécessite d'être posée parce que, explique-t-elle, la société algérienne a eu à subir et

à être «traumatisée par la violence», chaque événement violent contribuant à «revivifier» le souvenir de celle-ci. «Historiquement, nous évoluons dans une société ayant subi beaucoup de violences, une société traumatisée même. La diffusion des cas de violence ne fait en fait qu'aggraver la situation», a-t-elle relevé, soulignant que «la violence a pris de l'ampleur dans notre société et on ne peut le nier. Cette violence a plusieurs causes et il est temps de définir si on a envie d'y remédier», a-t-elle reconnu, notant que pour bon nombre d'Algériens, tout simplement, la violence est le meilleur moyen de se faire respecter. Elle a appelé ainsi à mettre un terme au «laxisme» notamment pour ce qui concerne la violence infligée aux femmes, dans une société qui considère «normal» de frapper sa sœur, sa femme ou ses enfants. «Si l'on continue à croire qu'il faut battre sa femme pour se faire respecter, que la violence est un moyen d'éducation, qu'il est tout à fait légitime d'user de violence afin d'exercer son auto-

rité, tout cela relève de la violence et de la diffusion de la culture de la violence», a-t-elle averti. Pour mettre un terme à ces agissements, la psychologue appelle à un travail à l'implication de l'entourage. «Il faut travailler en amont au sein de la famille, dans le voisinage et surtout à l'école.

Elle a préconisé également de l'attaquer en amont, en condamnant sévèrement les auteurs qui doivent assumer les conséquences de leurs actes. «Une responsabilité qui incombe à la justice bien entendu», a-t-elle plaidé.

Selon l'invité de la radio, il faut apprendre à l'enfant à tolérer la frustration. Cette intolérance est un des éléments importants dans la rupture de l'équilibre entre l'impulsion à la violence et la meilleure façon de la contrôler. «L'enfant devrait également apprendre à maîtriser ses émotions et comportements. On doit également lui transmettre les valeurs du respect d'autrui dans ses différences à tous points de vue», a ajouté la psychologue

L. A. R.

Le concours de promotion concerne 80 000 employés de la santé

## 80% des différents corps déjà inscrits

Le chargé des relations avec les partenaires sociaux du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Nacer Grime, a affirmé que le taux des inscriptions aux concours de promotion organisés par le ministère était de 80%, tous corps confondus. Le 13 mai 2015 sera la date limite pour clore le dossier des inscriptions, a déclaré Grime qui prévoit un taux de 100%. Il a précisé à ce propos, que le ministère s'était préparé à cette opération en raison du grand nombre des personnels du secteur des différents corps et avait mobilisé l'ensemble des wilayas pour assurer une large participation. Selon Grime, cette opération sera «une opportunité unique dans son genre» pour les différents corps du secteur pour pouvoir bénéficier d'une promotion, rappelant que le taux pour le paramédical avait atteint 96% et celui des praticiens de la santé publique 72%. Il est à noter que ce

concours de passage de grade et de promotion concerne 80 000 employés de secteur, tous corps confondus. Il s'agit selon le ministère de la Santé d'une démarche qui a pour objectif «la régularisation et le règlement définitif du personnel de l'administration et des établissements hospitaliers». S'exprimant à ce propos, le ministre de la Santé Abdelmalek Boudiaf a expliqué, récemment, que ce concours mettra ainsi fin à tous les contrats de travail à durée déterminée (CDD) pour les transformer en contrats de travail à durée indéterminée (CDI), soulignant qu'outre les médecins généralistes, le secteur du paramédical est, lui aussi, concerné par ce concours, «premier du genre depuis l'indépendance». «Les paramédicaux vont, eux aussi, passer le concours pour bénéficier d'un passage de grade. Plus de 36 spécialités sont concernées», a-t-il précisé. Il y a lieu de rappeler par ailleurs que le Syndicat

national des praticiens de la santé publique (SNPSP) a exprimé son opposition au concours de promotions aux grades de «principal» et «en chef». Le SNPSP a en effet appelé ses adhérents au boycott. Dans son communiqué, le SNPSP explique qu'un tel procédé «ne peut se faire sans l'assainissement préalable de la situation des confrères et conseillers dont le droit à l'intégration dans le grade de principal, en application de l'instruction n°968 du Premier ministre, est tout simplement bafoüé». Ce partenaire social estime qu'il y a d'abord urgence d'en finir avec «le problème de la duplicité des diplômes et de leur classification sur la grille des salaires de la Fonction publique» avant de préciser que «cette situation traîne depuis l'année 2012 et maintient un positionnement à la catégorie 13 pour un doctorat (bac plus 06 années de cours universitaires».

Yasmine Ayadi

## LA QUESTION DU JOUR

## Un parti, un candidat

Suite de la page une

Le fait est là : si les détracteurs de Saidani ne manquent pas, l'ordre néanmoins semble régner dans un parti presque tout le temps au bord de la rupture, mais dans laquelle il ne verse jamais. Quel meilleur signe que Saidani conservera son poste, qu'il n'est pas lâché par le président, comme on a pu le supposer sur la foi du retour sur scène de Belkhadem, qui ne fait pas mystère sur son intention de revenir à la tête du FLN. Non pas d'ailleurs parce que le poste l'intéresse en lui-même, mais dans la perspective de l'élection présidentielle, qui théoriquement est encore lointaine, mais qui peut être anticipée. Disposer du soutien d'un parti, ou de plusieurs à la fois, reste la meilleure façon de s'engager dans une élection présidentielle. Celui qui sera candidat du FLN aura de bonnes chances de l'emporter. Le temps du "candidat consensuel" peut très bien prendre fin au terme du mandat en cours du président Bouteflika, qui lui n'a pas été candidat du seul FLN, bien qu'il en soit le véritable chef. Au sein du personnel politique au pouvoir ces dernières décennies, il n'y pas que Belkhadem, pour attendre le bon moment de se lancer dans la course. Il y a Ali Benflis, occupé aujourd'hui à créer son propre parti, et dont l'ambition présidentielle ne fait pas de doute. Il y aura aussi, sans doute, Ahmed Ouyahia, secrétaire général de la présidence, et qui doit pouvoir compter sur son parti, le RND, dont cependant il n'est plus le chef. Ce qui peut s'avérer préjudiciable pour lui dans la suite des événements. De ces trois présidentiables, qui bien sûr ne seront pas les seuls à concourir, c'est Ahmed Ouyahia qui peut-être est aujourd'hui le plus gêné aux entournures. A la présidence, il n'est pas vraiment libre de ses mouvements, comme peut l'être l'un ou l'autre de ses rivaux. Reste un quatrième présidentiable, peut-être en plus mauvaise position encore, c'est Mouloud Hamrouche, qui lui n'a pas de parti à sa dévotion, et qui en plus n'est pas en train d'en créer un. A moins de se voir investi du titre de "candidat du consensus", et donc d'être adoubé suffisamment à temps par le RND et le FLN, pour le moins, avec l'assurance d'être élu au bout du compte le cas échéant, il ne disposera d'aucune machine électorale quand le coup d'envoi sera donné. Dans la mesure bien entendu où il a l'intention d'être dans la course.

M. H.

Industrie

# Création prochaine de 14 stations de béton prêt à l'emploi

■ Ces 14 stations entrent dans le cadre d'un programme de développement prévoyant l'installation de 16 stations de BPE au total pour un investissement de 7,2 milliards de DA.

Par Hayat Lazri

**Q**uatorze stations de production de béton prêt à l'emploi (BPE), d'une capacité globale annuelle de 3,5 millions de m<sup>3</sup>, entreront en activité dès fin mai en cours, a indiqué à l'APS le P-dg du Groupe industriel public des ciments d'Algérie (GICA), Rabah Guessoum.

Ces 14 stations entrent dans le cadre d'un programme de développement prévoyant l'installation de 16 stations de BPE au total pour un investissement de 7,2 milliards de DA.

Les 14 stations comprendront 13 stations fixes pour une production de 230 000 m<sup>3</sup>/an chacu-

ne, et 3 stations mobiles (itinérantes) d'une capacité de 166 400 m<sup>3</sup>/an chacune.

Sur les 16 stations de BPE, 14 sont en phase de réalisation et seront opérationnelles dès fin mai en cours, alors que les deux autres (1 fixe et 1 mobile), qui seront implantées à l'est et à l'ouest du pays, elles entreront en activité plus tard avec une production de 396 400 m<sup>3</sup>.

Pour ce qui concerne les 14 stations bientôt opérationnelles, elles se composent de douze stations fixes qui produiront 2,76 millions m<sup>3</sup>, tandis que leur répartition régionale s'est faite à raison de 5 stations à l'est du pays, 3 au centre et 4 à l'ouest.

Quant aux deux stations mobiles, elles représentent une production de 332 800 m<sup>3</sup>/an dont l'une sera implantée à l'est et l'autre au centre du pays.

La différence entre le béton produit conventionnellement et le BPE est que ce dernier est produit et livré au client sur place. Ce dernier n'a donc pas besoin de s'approvisionner en ciment, en granulats et en adjuvants et les transporter par camion à benne à béton pour le produire.

Le BPE est ainsi fabriqué dans une station mobile ou fixe et est prêt à être commercialisé, permettant un gain de temps considérable, explique-t-on.

M. Guessoum fait savoir que GICA et le groupe public du BTPH Cosider ont convenu de développer ensemble cette filière en suivant les orientations du gouvernement visant à encourager le partenariat public-public.

«Cosider est le plus gros consommateur du BPE sur le marché national, ce qui permettra à GICA d'assurer un marché pour sa production et de bénéficier de l'expérience capitalisée par BTPH Cosider dans ce domaine», avance-t-il.



PH/DR

## Séquestré par ses ravisseurs pour une somme de 50 millions de centimes Les auteurs du kidnapping placés sous mandat de dépôt

**DANS** le cadre de la lutte contre le crime et la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la brigade de recherches et des investigations (BRI) de Boumerdès ont arrêté 3 individus âgés entre 25 et 26 ans d'un enlèvement d'un commerçant à Boumerdès, aux initiales M.R. âgé de 33 ans, contre une somme d'argent.

Cette opération a été engagée suite à une plainte du père de la victime qui a informé les services de sécurité de son enlèvement. Après des recherches et des investigations, les policiers et l'aide du père de la victime ont réussi en moins de deux heures à localiser les ravisseurs avant de les arrêter. Soumis aux interrogatoires, ces derniers ont reconnu les faits. Une somme d'argent de 50 millions de centimes est à l'origine du conflit entre les deux parties. Selon le communiqué, la victime qui détenait cette somme a été séquestrée et rouée de coups. Laquelle a été admise après sa libération au service des urgences de l'unité médico-chirurgicale de Boumerdès où des soins lui ont été prodigués.

Déférés au parquet, les trois assaillants ont été placés sous mandat de dépôt au centre de rééducation de Tidjelabine, par le procureur de la République, près le tribunal de Boumerdès. Lesquels répondront des chefs d'inculpation pour lesquels ils sont poursuivis à savoir : association de malfaiteurs, séquestration et coups et blessures volontaires.

A. K.

## Séparer l'activité de construction de la fabrication de béton

En fait, la production du BPE dans une station garantit notamment une meilleure qualité en respectant le dosage et le choix du ciment approprié, une exigence qui n'est souvent pas respectée dans les chantiers, constate-t-on.

A ce propos, un dirigeant d'un cabinet d'architecture déplore le fait que des entreprises privées de construction continuent à fabriquer eux-mêmes leur béton sans respecter les normes relatives aux procédés de production de ce matériau stratégique et en l'absence de contrôle.

«En Algérie, c'est l'entrepreneur qui fabrique son béton et quand il le fait lui-même, il n'est pas suffisamment contrôlé. Et là, il faut séparer les deux activités d'entrepreneur et de fabrication de béton qui sont différentes», insiste-t-il.

Avant de s'engager dans la production du BPE, le groupe GICA a lancé la réalisation de 9 stations de granulats (constitué de 60% de sable concassé et de 40% de gravier) pour une capacité annuelle de 7 millions de tonnes de granulats, un des produits de base pour la fabrication du BPE.

Sur ces 9 unités, 6 (implantées à l'est, à l'ouest et au centre du pays) sont déjà entrées en

production pour un volume de 4,4 millions de tonnes/an.

Les trois autres stations de concassage, d'une capacité de 2,6 millions tonnes, seront opérationnelles en 2016.

Une station de BPE est une installation de fabrication équipée notamment de concasseurs, de silos de stockage et de malaxeurs pour la production de béton.

Une station fixe est située dans une région pour servir ses clients des wilayas avoisinantes, tandis qu'une station mobile, elle est itinérante et est déplacée là où s'expriment des besoins pour des projets ou chantiers afin d'assurer la production du BPE sur place.

H. L./APS

## Examen du Bac

### Benghebrit rassure les élèves

**L**ors d'une visite effectuée au centre sportif de Dar El Beida à Alger, désigné par son stade communal pour abriter les examens du Bac sportif cette année, le ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a rassuré les élèves de terminale en matière d'examen du Bac 2015. «Les sujets seront à la portée de tout élève moyen et conformément à ce qui a été enseigné tout au long des trois trimestres».

Contrairement aux rumeurs qui se sont propagées ces derniers temps, dans la plupart des lycées au niveau national, les élèves de troisième secondaire ne cessent de parler de la difficulté des sujets qui les attendent en fin d'année. Ces fausses informations viennent d'être désavouées par la ministre qui a souligné que le sujet ne peut-être que digne d'un Bac.

Pour la commission chargée de l'élabora-

tion des sujets, la ministre a confirmé que «les sujets seront principalement adaptés au programme officiel et à la réglementation de l'épreuve».

Les candidats au Bac ont soulevé dernièrement la contrainte de l'accélération des cours pour rattraper le retard, ils disaient qu'un tel rythme ne permettrait pas une meilleure assimilation. Dans ce cas, Nouria Benghebrit a précisé que les retombées de la grève n'auront pas de mauvaises conséquences sur le rattrapage qui se fait maintenant, des mesures bien encadrées sont tracées par la tutelle pour que les enseignants respectent le bon déroulement des leçons.

En ce qui concerne l'examen du Bac sportif, la ministre a fait savoir que le nombre de candidats inscrits a augmenté par rapport aux autres années. Le sexe féminin, dispensé en grande partie de cette épreuve les

années passées, a trouvé dans la matière un moyen de compensation.

L'examen sportif, pour rappel, a commencé dès le 02 mai, les candidats, cette fois-ci, ont marqué une présence massive, ils affirment que tout élève souhaitant obtenir le Bac doit impérativement compter sur toutes les matières.

L'examen du Baccalauréat se fait par rapport au niveau de l'élève moyen, les clés de la réussite ne peuvent être qu'une bonne préparation accompagnée d'une confiance en soi, a ajouté la ministre.

Cette année, les élèves de terminale sont plus déçus, ils sont surtout, à l'exception de revivre les résultats décevants de l'année écoulée, où un grand nombre de candidats a échoué.

Hani Tiouane

A l'horizon 2020

## Extension de la superficie irriguée à plus de 2 millions d'hectares

L'EXTENSION de la superficie agricole irriguée va être portée à plus de deux millions d'hectares à l'horizon 2020, a rappelé dimanche à Tiemcen le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. Les ressources en eau conventionnelles potentielles sont évaluées à près de 18 milliards de mètres cubes alors que les autres non conventionnelles, mobilisables à travers les stations de dessalement de l'eau de mer, sont estimées à près de 1 milliard m<sup>3</sup>, a indiqué Hocine Necib à l'ouverture d'une rencontre régionale sur la réutilisation des eaux usées épurées dans l'agriculture, organisée au Parc national de Tiemcen. «Néanmoins, a souligné le ministre, le segment des eaux usées épurées doit être pris en considération puisque ces volumes qui avoisinent le milliard de m<sup>3</sup> seraient très bénéfiques pour une réutilisation dans le secteur de l'agriculture». «La superficie agricole irriguée est actuellement en Algérie de 1 136 000 ha et la décision du président de la République de la porter à 2 millions ha nécessite la mobilisation d'autres ressources hydriques. C'est dans cette optique, que la réparation des eaux usées dans le pays a été au

centre des préoccupations du secteur des ressources en eau pour de multiples raisons dont notamment la mise des volumes épurés à la disposition du secteur agricole, ce qui permet, entre autres, d'économiser les eaux superficielles et souterraines», a ajouté le ministre. Actuellement, il existe 166 stations d'épuration en Algérie et à la fin du programme ce chiffre atteindra 200, a-t-il annoncé, indiquant, dans ce sens, que Tiemcen constitue un bel exemple dans la réutilisation des eaux usées dans l'agriculture puisque plus de 900 hectares à Hennaya sont irrigués par les eaux usées. Hocine Necib a en outre souligné que la réutilisation des eaux usées dans le secteur agricole, en plus de l'achèvement des raccordements des villes et communes au réseau des eaux provenant des stations de dessalement, permettra de destiner les eaux des barrages à l'agriculture afin d'assurer une extension des superficies agricoles et d'assurer par là même la sécurité alimentaire. Le ministre des Ressources en eau a visité, en compagnie de ses proches collaborateurs et des autorités de la wilaya de Tiemcen, le périmètre irrigué de Maghnia qui a bénéficié de travaux de réhabilitation et d'extension sur une superficie de 5 000 hectares avant de visiter la station d'épuration d'Ain Houtz, dans la daïra de Chetouane, qui traite 30 000 m<sup>3</sup>/jour. Un montant estimé à 400 millions DA est nécessaire pour réhabiliter cette STEP, qui a besoin d'être dotée d'un système d'extraction des sables, d'un système d'autosurveillance, du renouvellement des équipements électromécaniques et de réhabilitation des lits de séchage qui sont inadaptes, ainsi que la rénovation de l'instrumentation pour améliorer la qualité de l'eau à la sortie, ont indiqué ses responsables. Le ministre a inauguré également le nouveau siège de la direction régionale sud-ouest de l'organisme national de contrôle technique de la construction hydraulique de Tiemcen, ainsi qu'un réservoir d'une capacité de 30 000 m<sup>3</sup> sur les hauteurs de la ville.

Fatma N.

Commerce extérieur

# Baisse des importations des matériaux de construction

■ Les importations des matériaux de construction ont chuté à 664,75 millions de dollars (usd) durant le premier trimestre 2015, contre 995,1 millions usd à la même période de l'année 2014, soit une baisse de 33,2%, a appris l'APS auprès des Douanes algériennes.



Par Salem K.

Les quantités importées des principaux matériaux de construction ont aussi reculé en passant de 2,5 millions de tonnes durant les trois premiers mois de 2014 à 2,2 millions de tonnes au 1<sup>er</sup> trimestre 2015 (-12%), selon les données du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes.

Après avoir augmenté de 6% à 3,65 milliards usd en 2014, les importations des matériaux de construction entament l'année 2015 en empruntant une tendance baissière.

Cette chute de la facture des importations a concerné essentiellement le ciment (-13,73%), le bois (-31,67%), la céramique (-44%) et le fer et l'acier (-46%).

Ainsi, de janvier à mars 2015, la valeur des importations des ciments (ciments portland, alumineux, hydraulique...) s'est établie à près de 96,63 millions usd contre 112,01 millions usd à la

même période de 2014. Les quantités de ciment importées ont, par contre, connu une légère variation haussière, passant de 1,245 million de tonnes au 1<sup>er</sup> trimestre 2014 à 1,262 million de tonnes à la même période 2015 (+1,36%). Les importations du bois ont également baissé à 156,76 millions usd (334 432 tonnes) durant les trois premiers mois de 2015, contre 229,42 millions usd (412 368 tonnes) pour la même période de 2014.

Pour le fer et l'acier, les importations ont chuté à 292,66 millions usd (582 651 tonnes) contre 543,48 millions usd (822 849 tonnes).

Les importations des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) ont diminué à 12,58 millions usd (14 279 tonnes) contre 22,53 millions usd (16 312 tonnes).

Par contre, le Cnis relève que les importations des articles de robinetterie et d'aluminium ont connu une augmentation.

Les importations des articles de robinetterie ont été évaluées à 91,71 millions usd (5 705 tonnes) au 1<sup>er</sup> trimestre 2015 contre 81,06 millions usd (6 233 tonnes) à la même période de 2014 (+13,14% en valeur et -8,46% en quantité). Quant à la facture des importations de l'aluminium, elle est passée de 6,58 millions usd (2 808 tonnes) sur les trois premiers mois de 2014 à près de 14,39 millions usd (5 442 tonnes) à la même période en 2015 (+118,57% en valeur et +93,80% en quantité), soit la plus importante hausse dans la facture des importations des matériaux de construction durant cette période. En 2014, les importations de l'Algérie des matériaux de construction avaient atteint 3,65 milliards de dollars contre 3,43 milliards de dollars en 2013 (+6,4%).

Dans le but de rationaliser les importations dans un contexte de baisse des cours mondiaux de pétrole, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la

Ville avait transmis, en décembre dernier, une circulaire aux différents responsables du secteur, visant essentiellement à promouvoir la production nationale.

Cette circulaire interdit aux promoteurs, chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale.

Cette instruction du ministère de l'Habitat, qui ambitionne à réaliser, à court terme, un taux d'intégration de 85% contre 70% actuellement, ne concerne pas uniquement les promoteurs publics puisque les directeurs de l'habitat aux niveaux des wilayas sont tenus de suivre son exécution dans les projets gérés par des privés.

Elle s'étend également aux équipements publics (écoles, universités, centres de santé...) ainsi qu'aux grands projets tel celui de Djamaa El Djazair (Alger). S. K./APS

Produits nationaux

## Plaidoyer pour la réduction des taxes fiscales et douanières

Les participants à une semaine d'information «Consommons algérien», clôturée dimanche à Mostaganem, ont plaidé pour la réduction des taxes fiscales et douanières sur les produits nationaux.

Des opérateurs économiques ont appelé, lors d'une rencontre au siège de la chambre de commerce et d'industrie «Dahra», à effacer les dettes douanières au profit des opérateurs économiques nationaux et à encourager l'investissement local pour la création d'entreprises économiques afin d'enrichir le marché en produits nationaux de divers secteurs et, partant, créer des postes d'emploi pour les jeunes. Les participants à cette rencontre ont également insisté sur la création

de zones libres d'activité industrielle et l'encouragement du partenariat étranger en vue d'un transfert technologique à même de développer le produit local.

Ils ont aussi mis l'accent sur l'instauration d'une culture de consommation du produit local pour contribuer au développement de l'économie nationale, l'encouragement de la publicité et la promotion de l'emballage.

Cette rencontre a été mise à profit pour honorer les entreprises locales ayant participé à cet événement, organisé par la direction du commerce et la chambre de commerce et d'Industrie «Dahra», qui a vu la participation d'une vingtaine d'opérateurs économiques locaux activant dans les domaines de l'indus-

trie agroalimentaire, l'aviculture, les produits laitiers, l'industrie du cuir, la couture, les produits cosmétiques et autres.

L'exposition des produits locaux, organisée au centre-ville de Mostaganem, a drainé un grand nombre de citoyens qui ont appelé à organiser davantage d'expositions similaires à longueur d'année pour la relance du produit local et sa promotion.

Plusieurs conférences ayant trait à la consommation des produits locaux ont été organisées lors de cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale d'encouragement et de valorisation du produit local.

Hasna C.

## Journées «Consommons algérien»

## Plus de 20 000 visiteurs enregistrés à Tizi-Ouzou

■ Les journées nationales «Consommons algérien», initiées par le ministère du Commerce dans le but de promouvoir et d'encourager le produit national, ont été marquées par une forte affluence de consommateurs qui ont eu un «choix très diversifié de produits locaux compétitifs, de bonne qualité et qui n'ont rien à envier à ceux importés».

Par Akli T.

Plus de 20 000 personnes ont visité les stands commerciaux ouverts dimanche dernier au square Mohand-Oulhadj de Tizi-Ouzou, lors des journées nationales «Consommons algérien», a-t-on appris dimanche du directeur local du commerce au terme de cette manifestation.

Les journées nationales «Consommons algérien», initiées par le ministère du Commerce dans le but de promouvoir et d'encourager le produit national, ont été marquées par une forte affluence de consommateurs qui ont eu un «choix très diversifié de produits locaux compétitifs, de bonne qualité et qui n'ont rien à envier à ceux importés», a estimé Doguemane Akacha.

«Cette manifestation commerciale a eu un impact très positif sur nos concitoyens qui privilégient et font confiance au produit local», a relevé dans ce contexte le directeur de wilaya du com-

merce.

Face au succès de cette initiative, la direction locale du commerce envisage de renouveler prochainement cette initiative afin d'«inculquer chez le citoyen la culture de consommer algérien».

Des consommateurs rencontrés sur place ont aussi souhaité le renouvellement de cette initia-



tive, qui a été l'occasion pour eux d'avoir un contact direct avec le producteur et de lui poser des questions sur ses pro-

duits.

Ils ont d'ailleurs plébiscité, à l'issue d'un sondage lancé durant cet événement et dont les résultats ont été annoncés à la clôture de ces journées, un fabricant de détergents et un autre spécialisé dans le fromage pour leurs produits considérés comme les meilleurs en termes de rapport qualité/prix.

Par ailleurs, deux opérateurs, dont une entreprise privée de détergents qui exporte ses produits dans des pays africains, et une autre publique les Moulins de Tizi-Ouzou (ex-Eriad) spécialisée dans la fabrication de farines et de semoules, ont été approchés par des commerçants spécialisés dans la vente au détail pour passer commandes de produits très demandés par le consommateur mais non disponibles dans les commerces, a-t-on appris des exposants.

Akli T./APS

### Mise en place d'un mur d'escalade au Centre de loisirs scientifiques

UN MUR d'escalade a été érigé au Centre de loisirs scientifiques (CLS) de Tizi-Ouzou, situé sur le site de l'ex-marché de gros, par la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), a-t-on appris dimanche de cette dernière.

Ce mur d'escalade, qui est une première au niveau local, est destiné à promouvoir cette activité, un sport de montagne qui cadre avec la vocation de la wilaya de Tizi-Ouzou dont le territoire est à 80% montagneux et qui compte de superbes façades d'escalade telles que le site de Taletat dans la localité de Ouacifs et l'Akouker dans la région d'Agouni Gueghrane, a-t-on indiqué. Cette activité qui a reçu un écho favorable parmi les habitants de la wilaya de Tizi-

Ouzou, est ouverte aux amateurs de ce sport, enfants et adultes, qui souhaitent s'essayer à cette activité sous l'œil vigilant des encadreurs de la DJS, a-t-on ajouté.

Rencontrés sur place, de nombreux citoyens ont salué cette initiative dans une wilaya qui manque cruellement de loisirs destinés au large public. Pour Yasmine, «le CLS est un endroit extra et l'érection de ce mur est une très bonne initiative». Nassim, lui, lance joyeusement : «C'est une activité qui manquait à Tizi-Ouzou. Je sens que je vais m'éclater avec mes copains», tandis que Kamélia, hésitante, affirme : «Ça me tente moi aussi, je crois que je vais l'essayer un jour».

A. T.

### Pour l'amélioration de leur situation socioprofessionnelle

## Des correspondants locaux de la presse marchent à Bouira

Des correspondants locaux de la presse ont organisé dimanche une marche à Bouira pour revendiquer l'amélioration de leur situation socioprofessionnelle et l'exercice de leur métier dans de «bonnes conditions», a-t-on constaté.

La marche s'est ébranlée depuis l'ancienne gare routière de la ville pour aboutir au siège de la wilaya en passant par le tribunal,

où les manifestants ont observé une minute de silence à la mémoire des journalistes et correspondants de presse qui ne sont plus de ce monde.

Brandissant des pancartes et des banderoles portant des slogans contre «la marginalisation des correspondants de presse exerçant au niveau local», ils ont revendiqué «l'accès aux sources d'information».

A Bouira, à l'instar d'autres wilayas du pays, beaucoup de journalistes et de correspondants de la presse privée notamment exercent leur métier dans des conditions précaires, dont certains ne sont même pas déclarés à la sécurité sociale, a déploré Yahiaoui Yazid, président de la section locale du Syndicat national des journalistes (SNJ), organisatrice de la marche. APS

### Baptisation des lieux et édifices publics

## L'opération se poursuit à Mascara

L'opération de baptisation des lieux et édifices publics a atteint un taux de 85% dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris dimanche du wali, Ouled Salah Zitouni.

La wilaya de Mascara a enregistré, depuis 1999 et jusqu'à l'année dernière, la baptisation de 1 904 lieux, rues et édifices publics, a indiqué le même responsable, lors d'une rencontre sur cette opération, présidée par la directrice de la gouvernance locale au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Fatima Hamrit, en présence des autorités locales et des prési-

dents d'Assemblées populaires communales (APC).

Pas moins de 235 espaces ont été baptisés depuis le début de l'année en cours dans la wilaya, atteignant un taux de baptisation de 85%, a-t-il ajouté.

Pour sa part, Fatima Hamrit a annoncé que le fichier national des appellations de cités et de rues sera prêt fin juin ou au plus tard au début juillet prochain, signalant que l'opération de baptisation, qui se déroule bien, s'est achevée dans 13 wilayas fin avril dernier et a atteint un taux supérieur à 80% dans 19 autres wilayas dont Mascara et 50%

pour le reste.

Elle a souligné également qu'un intérêt particulier est accordé par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaiz, à cette opération qui constitue «une exigence des villes modernes» pouvant contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et leur facilitant l'accès aux services, en plus de l'attribution d'identité aux rues et édifices, en tant que base nationale de données.

Un inventaire sur la situation de toutes les communes du pays a été entamé au mois mai de

l'année dernière, a-t-elle rappelé, ajoutant qu'une somme de décisions interministérielles a été adoptée pour régir l'opération de baptisation depuis la constitution de comités de baptisation jusqu'à la conception des panneaux portant les noms des rues et édifices. Décisions mises à la disposition des présidents d'APC.

Par la même occasion, une artère principale à Mascara a été baptisée au nom du moudjahid défunt Ahmed Medeghri et une autre au nom de l'Armée de libération nationale.

Sadek N.

### Béni Aziz (Sétif) Décès de 3 membres d'une même famille

TROIS MEMBRES d'une même famille ont trouvé la mort dimanche à la suite de l'inhalation de monoxyde de carbone dégagé par un chauffe-eau, à Béni Aziz (Est de Sétif), a indiqué la Protection civile.

Les victimes de ce drame sont le père (28 ans), la mère (27 ans) et leur fille de 5 ans, a précisé le sous-lieutenant Rafik Talhi, qui a indiqué que la Protection civile est intervenue vers 7h15 dans le logement de fonction où réside cette famille, dans l'enceinte de la station-service, à l'entrée de la ville.

La fille avait été évacuée par des voisins à l'hôpital de la ville où elle est morte alors que ses parents avaient rendu l'âme à la maison, a-t-on ajouté de même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

R. R.



Libye

# Nouveau report du procès des anciens dirigeants du régime Kaddafi

■ Cette séance s'est déroulée en présence de plusieurs anciens dignitaires libyens, dont Mahmoudi Baghdadi, dernier Premier ministre de Kaddafi, et Abdallah al-Senoussi, ex-chef des services de renseignement.

Par Fateh Y.

Un tribunal de Tripoli a décidé, dimanche, d'ajourner au 20 mai le procès des anciens dignitaires du régime de Mouammar Kaddafi.

Le report a été décidé pour permettre à la défense de l'ex-chef de la sûreté extérieure (services secrets) de préparer ses plaidoiries.

Cette séance s'est déroulée en présence de plusieurs anciens dignitaires libyens, dont Mahmoudi Baghdadi, dernier Premier ministre de Kaddafi, et Abdallah al-Senoussi, ex-chef des services de renseignement.

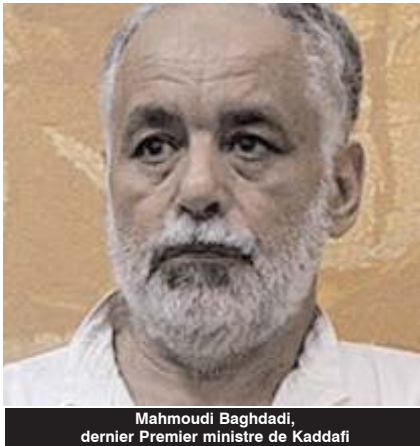
Détenu dans la ville de Zenten (180 km de Tripoli), le fils de Kaddafi, Seïf al-Islam Kaddafi n'a pas comparu.

Les accusés sont inculpés notamment de crimes de soutien logistique à l'ancien régime dans le but de prévenir le soulèvement de février 2011, de corruption administrative et financière, de génocide et d'avoir donné l'ordre de tirer sur les manifestants sans armes, de pillages et de vandalisme, ainsi que la formation de groupes armés et le recrutement de mercenaires.

Les dernières séances du tribunal ont été consacrées aux plaidoiries de la défense des accusés et à l'audition des témoins.

## Au large de Misrata, arrestation de 500 migrants en partance vers l'Europe

Les gardes-côtes libyens ont intercepté dimanche cinq bateaux à bord desquels se trouvaient environ 500 migrants qui tentaient de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe, selon des responsables.



Mahmoudi Baghdadi, dernier Premier ministre de Kaddafi



Abdallah al-Senoussi, ex-chef des services de renseignement

La plupart des migrants sont originaires d'Afrique, a affirmé le colonel Reda Issa, cité par l'AFP.

Les embarcations ont été interceptées à 8 miles nautiques des côtes libyennes, et l'ordre leur a été donné de se rendre à Misrata, à l'est de la capitale Tripoli, a-t-il ajouté.

M. Issa n'a pas précisé ce qui attendait les migrants une fois arrivés à Misrata, mais les autorités libyennes ont un centre de détention dans cette ville.

Cette information arrive alors que le week-end a été marqué par une multitude d'opérations de secours en Méditerranée.

Près de 3 700 personnes ont été secourues samedi, et plusieurs centaines dimanche. Une dizaine de migrants ont été retrouvés morts.

Chaque jour, des centaines de migrants embarquent depuis les côtes libyennes sur des radeaux de fortune en espérant rejoindre l'Europe. Ils sont en grande majorité originaire de pays d'Afrique, mais certains fuient aussi la Syrie en conflit meurtrier.

La traversée de la Méditerranée est extrêmement

perilleuse. En avril seulement, plus de 1 200 migrants sont morts, dont 750 dans l'une des pires tragédies maritimes depuis des décennies.

Depuis, l'Union européenne a décidé de renforcer sa présence en mer en triplant le budget alloué à son opération en Méditerranée.

## L'ONU demande l'aide du Soudan pour amener les parties libyennes à signer un projet

Le Soudan a indiqué dimanche que les Nations unies lui avaient demandé d'aider à amener les parties en conflit en Libye à signer un projet d'accord sous médiation de l'ONU. «L'ONU a invité le Soudan à intervenir pour persuader les parties en conflit en Libye de signer un projet d'accord», a annoncé dimanche aux journalistes Ali Al-Saddiq, porte-parole du ministère soudanais des Affaires étrangères.

La mission d'appui des Nations unies en Libye a distribué la semaine dernière un projet pour

un accord politique en Libye, où l'envoyé spécial de l'ONU en Libye, Bernardino Leon, a expliqué aux participants du dialogue que le projet était basé sur les négociations menées au cours des trois derniers mois.

Khartoum avait réuni à la fin de l'année dernière plusieurs pays voisins de la Libye pour un sommet afin de traiter la crise du pays d'Afrique du Nord.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion avait appelé à un arrêt immédiat de toutes les opérations armées en Libye, à un dialogue pour parvenir à la paix et à la stabilité, ainsi qu'à une nouvelle Constitution pour le pays.

La Libye avait par le passé accusé le Soudan de soutenir l'équipement en armes des forces d'Aube de la Libye, dans leurs combats contre le gouvernement libyen reconnu internationalement.

Dependant, une visite à Khartoum du Premier ministre libyen Abdullah al-Thani, en octobre de l'an dernier, avait mis fin aux tensions entre Khartoum et Tripoli.

F. Y./APS

## Autodétermination

# Le Fisahara exige le respect des droits du peuple sahraoui

Le Festival international de cinéma au Sahara occidental (Fisahara) a exigé le respect des droits du peuple sahraoui à l'autodétermination et une vie digne, rapporte dimanche l'agence de presse sahraouie (SPS).

Dans une déclaration à la clôture de la 12<sup>e</sup> édition du festival, tenue à Dakhla du 29 avril au 2 mai 2015, les participants ont exprimé leur soutien au peuple sahraoui dans sa lutte pour la libération des territoires occupés par le Maroc, soutenu par la France, exigeant l'exercice par les Sahraouis de leur droit légitime à l'autodétermination.

A cette occasion, le responsable de la centrale politique et membre du Secrétariat natio-

nal du Front Polisario, Salem Lebsir, a appelé les délégations étrangères ayant participé lors de cette édition, à être les messagers du peuple sahraoui pour transmettre au monde la réalité de ce peuple en lutte depuis plus de 40 ans pour son droit à l'autodétermination.

A cet égard, le responsable sahraoui a lancé un appel à la communauté internationale, afin d'exercer des pressions sur le Maroc pour qu'il se conforme à la légalité internationale et permette au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination.

Pour sa part, le ministre de la Culture, M<sup>me</sup> Khadija Hamdi, a salué les participants et tous ceux qui ont apporté leur contribution pour la tenue et la réussite de cette édition qui s'est

tenue durant cinq jours dans de bonnes conditions.

Pour sa part, le directeur exécutif du festival, Maria Carrion, a qualifié l'événement d'espace de loisirs pour les enfants ayant permis la formation pour la jeunesse sahraouie dans le domaine du cinéma, ainsi qu'un encouragement pour le groupe de militants des droits de l'homme en provenance des zones occupées du Sahara occidental.

Ont pris part à cette douzième édition du Fisahara, des réalisateurs, producteurs, cinéastes, militants et sympathisants des droits humains et des membres du mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui venus de plus de 20 pays du monde. **Ali O.**

## Tunis - Tozeur Confection du plus grand drapeau du monde

L'ABSENCE d'une délégation officielle représentant le gouvernement tunisien dans les festivités organisées samedi à Ong Jemal (gouvernorat de Tozeur), en prévision de l'entrée de la Tunisie au Guinness Book (à travers la confection du plus grand drapeau du monde), a suscité le mécontentement et l'amertume chez les organisateurs de cet événement.

Les participants ont, pour leur part, exprimé leur étonnement de l'absence de représentant du ministère du Tourisme et de l'Artisanat à cet événement, d'autant plus que le département est le sponsor officiel de la manifestation.

Un certain nombre de participants ont même jugé que le drapeau tunisien a été vidé de sa valeur symbolique. Une participante de Gafsa, venue spécialement pour assister à cette manifestation, a indiqué que «le président de la République ou le Chef du gouvernement auraient pu assister à cet événement afin de véhiculer un message au peuple tunisien en les incitant à conjuguer les efforts pour l'intérêt du pays». Jamel, membre de l'équipe chargée de la confection du drapeau, a regretté les efforts déployés pendant des années, qui ont été vains, au vu de l'absence d'une délégation officielle regroupant au moins le Chef du gouvernement ou le ministre du Tourisme. «La présence de groupes venant de différentes régions du pays dans le sud tunisien se présente comme un soutien pour cette région qui souffre de plusieurs difficultés, notamment dans le secteur touristique», a-t-il dit, estimant que la négligence des parties officielles aggraverait les problèmes de la région.

Par ailleurs, Jamel a fait état de plusieurs manquements au niveau de l'organisation de cette manifestation, dont la manière d'exposer le drapeau qui a été étalé à même le sol au lieu de le lever par un groupe de volontaires et d'activistes de la société civile, à l'instar d'autres pays ayant organisé le même genre de manifestation. **Sélim T./DI**

R. : DR



## Nigeria

# D'ex-otages de Boko Haram racontent leur calvaire

■ Libérées par l'armée nigériane, quelques-unes commencent à parler: les captives de Boko Haram, prisonnières du groupe islamiste pendant de longs mois dans le nord-est du Nigeria, racontent leur calvaire, la faim, les privations et les menaces.

Par Ali O.

**P**rès de 700 femmes et enfants ont été sauvés la semaine dernière des insurgés qui les retenaient dans un de leurs fiefs, la forêt de Sambisa. Dimanche soir, les autorités ont annoncé avoir transféré dans un camp de déplacés 275 femmes et enfants dans la capitale de l'État d'Adamawa, Yola.

Traumatisés et souffrant de sous-nutrition pour certains, les ex-otages ont été confiés à l'Agence nationale de gestion des urgences (NEMA) pour un soutien post-traumatique et une réinsertion sociale.

«Huit femmes et 15 enfants ont été hospitalisés pour des blessures reçues pendant l'opération de sauvetage», a déclaré à l'AFP un porte-parole de l'agence, Sani Datti.

Une des otages, Binta Abdullahi, 18 ans, avait été enlevée dans son village près de Madagali, dans le nord de l'État d'Adamawa, il y a plus d'un an. Elle a recouvré la liberté mais d'autres ont eu moins de chance.

«Quand les militaires ont donné l'assaut au camp où nous étions détenus, nos ravisseurs nous ont dit de nous réfugier sous les arbres et buissons pour échapper aux bombardements de l'armée», a déclaré la jeune femme à des journalistes à son arrivée à Yola.

«Des femmes qui s'étaient cachées sous les arbres ont été écrasées par des chars qui avançaient sans savoir qu'elles étaient là», a déclaré Binta Abdullahi.

«Les combattants de Boko Haram ont été maîtrisés et nous avons été sauvés. Les soldats ont



PH. &gt; D. R.

alors fait monter dans des véhicules ceux qui étaient trop faibles ou malades et ont demandé aux autres de marcher derrière eux pour éviter les mines posées par Boko Haram un peu partout.»

«Trois femmes au moins et des soldats ont été tués dans l'explosion d'une mine sur laquelle une femme avait marché.»

Binta Abdullahi a ajouté avoir été détenue en deux endroits différents avant d'être emmenée dans la forêt de Sambisa le mois dernier. Elle est notamment passée par le

«quartier général» de Boko Haram à Gwoza, une ville du nord-est du Nigeria où le groupe qui a fait allégeance à l'organisation de l'État islamique avait proclamé un «califat» l'an dernier sur les territoires qu'il contrôlait alors.

Ses deux sœurs, également kidnappées, ont réussi à s'enfuir mais elle avait choisi de rester car elle avait recueilli trois enfants âgés de trois à quatre ans dont les mères ne figuraient pas parmi les captives. «Je ne pouvais pas les

abandonner.»

Son témoignage est semblable à celui d'autres otages qui ont raconté mariages forcés, sévices sexuels et pressions psychologiques aux mains de leurs ravisseurs. Certains ont été obligés d'aller combattre sur le front.

«Ils nous ont demandé d'épouser des membres de Boko Haram mais nous leur avons dit qu'il n'en était pas question parce que nous étions déjà mariées», a dit la jeune femme.

## Israël

## Une cinquantaine de blessés lors d'une manifestation contre les violences policières

**U**ne cinquantaine de personnes, en majorité des policiers, ont été blessées dans des heurts dimanche soir à Tel-Aviv après un rassemblement contre les violences policières et la discrimination dont sont victimes les Israéliens d'origine éthiopienne. La police montée à tiré des grenades assourdissantes pour disperser la foule et l'empêcher de s'en prendre à la mairie de Tel-Aviv, a constaté un journaliste de l'AFP.

Les manifestants ont lancé des pierres, des bouteilles et des chaises sur la police.

Des canons à eau et des bombes lacrymogènes ont également été utilisés pour éloigner des manifestants des rues adjacentes, en vain.

Selon la police, 46 policiers et au moins sept manifestants ont été blessés. Vingt-six manifestants ont été arrêtés.

Quelque 10 000 personnes selon la presse, 3 000 selon la police, étaient venues manifester à Tel-Aviv, trois jours après un rassemblement à Jérusalem, qui avait également dégénéré en heurts. Trois policiers et dix manifestants avaient été blessés.

Le ministre de la Sécurité intérieure, Yitzhak Aharonovitch, a expliqué que disperser les «émeutiers» était compliqué, car il n'y avait pas de chef à qui s'adresser.

«Il n'y a personne à qui parler», a-t-il déclaré à des journalistes.

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a promis que

«toutes les plaintes (contre la police) allaient être étudiées». Mais il n'y a pas de place pour la violence», a-t-il ajouté.

La large diffusion dans la presse israélienne d'une vidéo montrant deux policiers en train de frapper il y a une semaine à Holon, près de Tel-Aviv, un soldat d'origine éthiopienne en uniforme militaire a suscité la colère de cette communauté. Les deux policiers ont été suspendus dès le lendemain, selon les médias. Le ministre israélien de l'Economie, Naftali Bennett, est allé à la rencontre des manifestants là où les heurts ont eu lieu. Il a déclaré que la société israélienne faisait face à un «sérieux examen de conscience».

«Tandis que l'ordre doit être maintenu, nous devons tous chercher les vraies solutions aux problèmes qui sont apparus de manière si douloureuse», a-t-il dit selon des propos rapportés par son cabinet.

Parmi les milliers de manifestants, des centaines d'Israéliens étaient venus soutenir leurs compatriotes d'origine éthiopienne. Ils brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire «Un policier violent devrait être en prison» ou «Nous demandons l'égalité des droits».

Certains manifestants ont défilé les mains levées, poignets croisés, simulant des menottes.

«Je suis noir, alors je dois manifester aujourd'hui», a expliqué à l'AFP Eddie Maconen, 34 ans. «Je

«Ils nous ont répondu qu'ils nous vendraient alors comme esclaves le moment venu».

Une autre femme, Lami Musa, 19 ans, était enceinte de quatre mois quand, il y a cinq mois, les hommes de Boko Haram ont envahi son village près de Chibok.

C'est à Chibok que le groupe islamiste a enlevé plus de 200 lycéennes l'an dernier, un rapt qui a bouleversé la Nigeria et ému bien au-delà de ses frontières. Cet enlèvement est devenu le symbole des raptés auxquels se sont livrés les insurgés qui, selon Amnesty International, ont enlevé environ 2 000 femmes depuis début 2014.

Lami Musa a ajouté avoir échappé au mariage forcé car elle était enceinte mais ses ravisseurs lui avaient dit qu'elle n'y échapperait pas une fois qu'elle aurait accouché.

«Par chance, j'ai été sauvée le lendemain de l'accouchement», raconte-t-elle.

Les autorités ont procédé à Yola à l'identification des anciens otages, selon le porte-parole de la NEMA, Datti.

Mais on ignorait combien de temps ils resteraient dans le camp de déplacés.

«La plupart paraissent fatigués et traumatisés. Ils sont hirsutes. On voit qu'ils ne se sont pas lavés depuis des jours», ajoute le porte-parole.

De la nourriture, des matelas, des couvertures, des moustiquaires, du savon et des détergents ont été distribués aux femmes et enfants.

A. O.



## Points chauds

### Mutation

Par Fouzia Mahmoudi

**D**e nombreux analystes politiques américains mettent depuis quelques années en lumière la difficulté croissante des Républicains à accéder à la Maison-Blanche dans les années à venir, du fait de la mutation de l'électorat composé de plus en plus par une population hispanique qui vote très généralement pour le parti Démocrate. D'ailleurs, c'est bien dans cette optique que de nombreuses personnalités politiques Républicaines ont radicalement changé leur discours sur l'immigration ces derniers mois en vue de conquérir cet électorat qui aime à se déplacer les jours de vote. Du côté des Démocrates, s'ils ont évité de se montrer trop optimistes, il est difficile de ne pas se montrer un peu trop confiant. Tout d'abord, tout le monde a les yeux braqués sur Hillary Clinton qui pourrait bien, dès 2016, être la première femme à être élue à la présidence américaine. Toutefois, certains obstacles se placent d'ores et déjà sur son chemin et une polémique concernant l'utilisation de son adresse email personnelle pour traiter d'affaires officielles lorsqu'elle était secrétaire d'État aux Affaires étrangères, menacent sa pré-campagne. La révélation de cette pratique, qui pourrait constituer une infraction aux lois en vigueur en la matière, a suscité une tempête médiatique et des attaques d'élus Républicains au Congrès. Même Obama qui s'est toujours montré encourageant à son égard traîne désormais des pieds. En effet, le président américain a apporté un soutien prudent à son ancienne secrétaire d'État Hillary Clinton dans la controverse qui frappe cette dernière. Obama a déclaré à la chaîne de télévision CBS News qu'il n'avait appris qu'au cours de la semaine écoulée, après la publication d'un article du *New York Times*, le fait que Hillary Clinton, pendant qu'elle était au département d'Etat, s'était servie exclusivement pour ses emails officiels d'un compte personnel sur un serveur privé relié à son domicile dans l'Etat de New York. Mais il a aussi souligné la nécessité de la transparence, dans une critique implicite de la pratique de Clinton, rivale d'Obama pour l'investiture démocrate en 2008 et possible candidate à sa succession en 2016. Pourtant, cette polémique si elle s'éteint rapidement pourrait ne pas causer trop de tort à la Démocrate qui a encore une année et demie devant elle pour faire oublier ce fâcheux incident et pour porter l'attention des électeurs sur d'autres sujets et thématiques. Reste néanmoins la possibilité qu'un email vraiment préjudiciable soit trouvé dans la correspondance privée de Hillary Clinton qui pourrait dans ce cas-là bel et bien endommager très sérieusement les ambitions présidentielles de l'ancienne Première Dame et ouvrir un couloir aux candidats Républicains.

F. M.





## Coup-franc direct

### Reculer pour mieux sauter

Par Anouar M.



La déception après l'échec en finale a fait dire des choses insensées aux gars de Larbaâ. Que ce soit le coach ou le président, tous deux ont incriminé l'arbitre qu'ils accusent d'être derrière cette situation et cette défaite en finale de la Coupe face au MOB. Il est clair que personne ne peut accepter aussi facilement de rater un tel objectif après avoir été si près du but. Les gens de Larbaâ doivent comprendre, pourtant, qu'il y a un gagnant et un perdant et qu'ils ne peuvent pas être gagnants à tous les coups. Faut-il pour autant essayer de présenter des justificatifs fallacieux pour maquiller cet échec ? Sans doute que les dirigeants souhaitent se prémunir d'une quelconque broncha des supporters qui souhaiteraient avoir des explications mais cela ne peut en aucun cas être une explication juste. Les gars de la région de la Mitidja se doivent d'apprendre de cet échec pour bien rebondir à l'avenir et penser comment se refaire une santé et aller de l'avant. Il n'y a pas de honte à avouer son échec mais le plus important c'est d'apprendre justement de cet échec pour pouvoir aller de l'avant et arracher dans l'avenir d'autres titres surtout si on opte pour la stabilité que ce soit au niveau du groupe ou du staff technique qui devrait avoir l'occasion de travailler sur le long terme. **A. M.**

## Lutte/Coupe nationale (cadets) Domination des Ligues d'Alger (GR) et Bordj Bou-Arréridj (LL)

Les athlètes d'Alger en lutte gréco-romaine et ceux de Bordj Bou Arréridj en lutte libre, ont dominé les finales de la Coupe nationale de lutte (cadets) disputées samedi à la salle omnisport d'El-Biar (Alger). Organisé par la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), ce rendez-vous national a vu la participation de 96 lutteurs (48 en lutte gréco-romaine et 48 en lutte libre), représentant 26 clubs de 20 wilayas du pays. Les lutteurs de la ligue d'Alger ont dominé les épreuves de la lutte gréco-romaine en obtenant 23 points devant ceux de Blida (21 pts) et Bordj Bou Arréridj (20 pts), alors qu'en lutte libre, les athlètes de la Ligue de Bordj Bou Arréridj ont pris la première place avec un total de 31 points. «La Fédération algérienne des luttes associées a mis tous les moyens humains et financiers pour la réussite de cette compétition qui a vu la par-

ticipation des athlètes de la sélection nationale», a indiqué le directeur des équipes nationales de la FALA, Idriss Haouès. Pour le directeur des équipes nationales, le niveau de cette compétition a été «excellent» dans certaines catégories de poids, ce qui prouve qu'un suivi existe sur le terrain et qu'une politique de formation est appliquée au sein des clubs et des Ligues de wilaya. «Nous avons été surpris par le niveau de certains combats qui ont vu la domination des athlètes de la sélection nationale des cadets, appelés à participer aux prochains championnats d'Afrique à Alexandrie Egypte», a-t-il dit. Les épreuves de la Coupe nationale des cadets a vu la présence des entraîneurs des sélections nationales de lutte (cadets, juniors et seniors), le Bulgare Stoyko Kolev Ivanov (lutte libre) et le Turc Gullo Ardugan (gréco-romaine).

ES Sétif

### Madoui se dit très fatigué

L'ENTRAÎNEUR de l'ES Sétif (Ligue 1/Algérie), Kheireddine Madoui, a expliqué dimanche sa démission de son poste «par une grosse fatigue», après la qualification de l'Entente pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, aux dépens des Marocains du Raja Casablanca. «La raison principale de ma démission est une grosse fatigue. La charge de travail que j'ai eue cette saison a fini par m'épuiser sur les plans physique et mental», a indiqué Madoui dans une déclaration à la chaîne BeIN Sports. Madoui a annoncé vendredi qu'il mettrait fin à sa collaboration avec l'ESS à la fin de la saison, à l'issue du match face au Raja, remporté grâce à la série des tirs au but (aller 2-2, retour 2-2, aux tab 4-1). «Personne ne s'est immiscé dans mes prérogatives. Je remercie les supporters de l'ESS qui m'ont toujours soutenu, même dans les



moments difficiles, et sans leur appui Madoui n'aurait jamais atteint la place qu'il occupe aujourd'hui», a-t-il ajouté. Madoui avait conduit l'ESS à la victoire finale lors de la dernière Ligue des champions d'Afrique, aux dépens des Congolais de l'AS Vita Club (aller 2-2, retour 1-1). Le club phare des Hauts-Plateaux occupe actuellement le fauteuil de leader de la Ligue 1 avec 41 points, à quatre journées de l'épilogue.

## Ligue des champions Trois sur trois pour l'Algérie

■ L'Algérie a réussi à qualifier ses trois représentants en Ligue des champions d'Afrique à la phase des poules, ce qui reste une première pour notre pays dans cette compétition prestigieuse.



Par Anouar M.

Ainsi, et après la qualification de l'Entente de Sétif qui est passée grâce aux tirs au but face à la redoutable formation marocaine du Raja Casablanca, c'est ensuite au tour des équipes du MCEE, le Français Jules Accorsi, a été inscrit par Maher El-Hanachi dès le retour des vestiaires des deux équipes (46"). Au match aller disputé au stade Messaoud-Zougar d'El-Eulma, les Algériens s'étaient imposés sur ce même score de 1-0. L'USMA, de son côté, avait sorti l'équipe guinéenne de l'AS Kaloum après avoir fait match nul avec elle au match retour qui s'est joué à Dakar au Sénégal, après que le match aller s'était terminé au stade

Ebossé. Le MCEE a battu le CS Sfax aux tirs au but (7-6), après la fin des 90 minutes par 1-0 en faveur des Tunisiens. L'unique but du match, qui a vu l'exclusion de l'entraîneur du MCEE, le Français Jules Accorsi, a été inscrit par Maher El-Hanachi dès le retour des vestiaires des deux équipes (46"). Au match aller disputé au stade Messaoud-Zougar d'El-Eulma, les Algériens s'étaient imposés sur ce même score de 1-0. L'USMA, de son côté, avait sorti l'équipe guinéenne de l'AS Kaloum après avoir fait match nul avec elle au match retour qui s'est joué à Dakar au Sénégal, après que le match aller s'était terminé au stade

Bologhine sur le score de (2/1). L'Algérie réalise ainsi un tir groupé réussi en plaçant trois équipes pour la première fois de son histoire, en phase de poules. ESS, USMA et MCEE seront fixés sur leurs adversaires à l'issue du tirage au sort, prévu aujourd'hui au siège de la Confédération africaine de football au Caire (Egypte).

Deux équipes algériennes au moins sont assurées d'évoluer dans le même groupe. Notre pays aura plus de chances de placer, au moins, une équipe en finale et pourquoi pas garder ce trophée que l'Entente avait remporté la saison dernière.

A. M.

## Sélection du Qatar L'Uruguayen Carreno remplace Belmadi

Le technicien uruguayen José Daniel Carreno, sera le nouveau sélectionneur de l'équipe du Qatar de football, en remplacement de l'Algérien Djamel Belmadi dont le contrat a été résilié à l'amiable, rapporte dimanche la presse locale José Daniel Carreno (52 ans) occupait jusque-là le poste d'entraîneur de la formation qatarie d'Al-Arabi, qu'il a dirigée cette saison. La QFA a annoncé mercredi



avoir résilié à l'amiable le contrat de Belmadi, qui avait pris en main le Qatar en 2014 avec un bilan de 9 victoires, 7 nuls, et 4 défaites. Carreno aura l'objectif de qualifier le Qatar au prochain Mondial 2018 en Russie, mais aussi à la Coupe d'Asie des nations prévue aux Emirats arabes unis en 2019. Lors des éliminatoires jumelées de ces deux compétitions, le Qatar évoluera dans le groupe C, avec la

## Club Africain Le club veut garder Djabou pour 2 ans supplémentaires

Le meneur de jeu international algérien du Club Africain (1<sup>er</sup> Div. tunisienne de football) Abdelmoumène Djabou sera appelé prochainement à prolonger de deux ans son contrat avec la formation tunisoise, malgré une grave blessure à un genou, censée l'éloigner des terrains pendant six mois, ont indiqué dimanche plusieurs médias locaux. L'ex-N.10 de l'Entente

de Sétif (Ligue 1 algérienne) a été victime dernièrement d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche et il sera opéré jeudi, à Tunis, selon le médecin en chef du club, Mohsen Trabelsi, avant d'entamer une longue période de convalescence, qui lui fera rater plusieurs rendez-vous importants, aussi bien avec son club qu'avec la sélection algérienne.

Une situation qui, cependant, n'a pas empêché les actuels employeurs de Djabou de vouloir le prolonger de deux années supplémentaires, alors que son contrat actuel court jusqu'en 2016. Le milieu offensif de 28 ans compte, en effet, parmi les pièces maîtresses de l'actuel leader du championnat tunisien, d'où cette anticipation pour le maintenir parmi son effectif.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

## PROFILS

### Aspects du bashing à la mode algérienne

Par Sid Ali Ouzerrouk

**E**n anglais, le terme bashing désigne le fait de frapper violemment ou d'infliger une raclée. Le mot, qui connaît une vigueur nouvelle depuis le développement d'Internet et des réseaux sociaux, désigne un tant soit peu la forme de défoulement qui consiste à dénigrer collectivement une personne ou un sujet. En fait, il s'apparente à ce qui est plus communément appelé «lynchage médiatique». Comme en anglais, le terme est, en français, très souvent précédé d'un mot qui représente le sujet sur lequel on s'acharne. Exprimée ainsi, la notion devient nettement plus percutante et autrement plus expressive. L'histoire récente a retenu le Japan bashing, au moment où – au cours des années 80 – les Américains manifestaient leur hostilité vis-à-vis d'un Japon à l'économie florissante. Plus violents, les skinheads anglais appelaient Paki bashing, les bastonnades des immigrés indiens et pakistanais. Plus récemment, la classe politique française s'est mobilisée contre le french bashing, autant contre les Américains que les Français eux-mêmes. C'était à l'occasion d'une campagne appelant à consommer national que les discours les plus féroces en termes d'auto-dénigrement se sont révélés. Chère, ruineuse, rétrograde... La consommation de produits locaux a été «bashed» à tout va.

En Algérie, c'est quasiment la même chose. Depuis le lan-

cement de la campagne «Consommons algérien», le dénigrement s'est conjugué à toutes les sauces. Du politique à l'humoristique, une véritable campagne de bashing s'est montée, presque spontanément, pour condamner une opération qui est, somme toute, tout à fait opportune. Les experts se sont mis à triturer des chiffres et des appréciations pour expliquer qu'en termes de quantité et de qualité il y avait à redire. Les politiques se sont souvent installés dans l'anecdotique et certains humoristes carrément dans le scatologique.

Il est vrai que l'Algérie ne produit pas assez, que la qualité laisse parfois à désirer et que les politiques aux pouvoirs ne sont pas les premiers à s'adonner au consommisme algérien. Mais tout cela ne doit pas inviter à jeter le bébé avec l'eau du bain. La campagne s'attelle à faire d'abord vibrer la fibre patriotique. Ce qui implique que les données économiques ne doivent pas forcément être les premiers critères de choix, ni même la performance qualitative du produit. Les deux critères étant intrinsèquement relatifs par ailleurs. Pour preuve, l'écrasante majorité des produits importés restent de qualité moyenne à mauvaise du fait même des choix «cheap» faits par les importateurs. Consommer algérien c'est faire le choix d'acheter local en cédant sur quelques critères de prise de décision sur une base patriotique, c'est-à-dire qui profite au pays et à ses habitants en termes de retombées économiques et sociales. Cela a

## Pour fausse déclaration douanière

### Plus de 570 tonnes de riz saisies à Oran

**PLUS DE 570 tonnes** de riz ont été saisies récemment à Oran pour cause d'une fausse déclaration douanière concernant la valeur de la marchandise par l'importateur, a-t-on appris lundi, de la direction régionale des douanes d'Oran.

La saisie de cette marchandise importée de Thaïlande a été effectuée au niveau du port sec d'Es-Senia par les éléments de l'inspection divisionnaire Oran-extérieur, inspecteurs qui ont décelé une surfacturation de la marchandise par rapport à sa valeur réelle, a précisé la responsable de la sous-direction de la

communication et de l'information.

L'importateur avait déclaré avoir acquis ce riz pour la somme de 697 USD la tonne alors que sur les marchés mondiaux cette denrée alimentaire est cédée pour le prix de 396 USD la tonne.

Selon la même source, il s'agit d'une infraction à la législation des changes et au mouvement des capitaux.

Les enquêteurs de l'inspection divisionnaire Oran-extérieur ont estimé ces transferts illégaux à près de 64, 5 millions DA.

Faten D.

## JUSTICE FERMETURE DU PROCES AUTOROUTE EST OUEST DÉBUT DE CELUI DE KHALIFA



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Béjaïa

### Les enseignants de tamazight protestent

■ Des enseignants, étudiants et diplômés en langue amazighe sont en colère. Ils comptent le faire savoir aujourd'hui par une grève générale et un rassemblement de protestation devant le siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa.

Par Hocine Cherfa

**U**ne action qu'ils initient sous la houlette du «Mouvement tamazight à l'école» qui est un collectif d'enseignants, d'étudiants et de diplômés en tamazight. Lequel a lancé un appel en direction des citoyens, militants amazighs, enseignants et travailleurs, syndicats, associations, étudiants afin de se mobiliser pour exiger «la généralisation de l'enseignement de tamazight à l'école, partout et pour tous, du préscolaire à l'université, une dotation spécifique et conséquente en postes budgétaires». Dans une conférence de presse

animée par des représentants du «Mouvement tamazight à l'école» dont Yacine Zidane qui est enseignant, estime que le discours de la ministre de l'Education sur la prise en charge effective de l'enseignement de la langue amazighe et la multiplication des rencontres avec le HCA récemment, voire la signature le 21 février dernier d'une convention conjointe pour la promotion de cette langue à l'école, nous a redonné espoir et surtout aux diplômés dont le nombre dépasse les 2 000 à Béjaïa. Seulement, dit-il «quelques jours après et suite à l'ouverture de 15 postes budgétaires seulement qui en réalité ne sont que des promotions donc

des postes existants déjà, la déception est grande». Pour lui, «entre le discours et les faits il y a un grand fossé». Il a, par ailleurs, revendiqué un volume horaire de 3 heures par semaine pour tamazight et un coefficient 3 au lieu de 2. Pour sa part, Abdelmalek Beldjoudi, inspecteur en tamazight dira qu'il y a des directeurs d'établissements et quelques responsables à la DE qui développent un discours négatif au sujet de la demande sociale de l'apprentissage de tamazight. «Ils croient qu'ils vont recevoir une médaille». Il a indiqué que le déficit au primaire est de 225 enseignants soit 4%, au moyen 119 enseignants, soit 44% et au secondaire 858, soit 64,60%. Il dira que «la généralisation de tamazight à l'école dans la wilaya de Béjaïa nécessite le recrutement de 872 enseignants». M. Slimani, un autre enseignant, a abondé dans le même sens disant que «la tuelle doit régler le problème de la logistique et le manque d'infrastructures car ceux-ci handicapent l'enseignement de tamazight».

H. C.

## Ouled Aissa/Boumerdès

### Un entrepreneur assassiné par des inconnus

**UN CITOYEN** au nom de Rahli Nabil âgé de 33 ans, a été assassiné non loin de son domicile, dans la nuit de dimanche à lundi dernier aux environs de 23 heures à Ouled Aissa, ville située à une trentaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya Boumerdès, a-t-on appris d'une source locale. Laquelle source précise que la victime, gérant d'une petite entreprise de construction de bâtiment a été froidement abattu, alors qu'il ren-

trait chez lui. Aussitôt leur forfait accompli, les criminels se sont éclipés dans l'obscurité. Le corps de la victime a été transporté à la morgue de l'hôpital de Dellys par les services de la Protection civile. Une opération de ratissage a été engagée par les forces des services de sécurité combinées dans la région pour retrouver le ou les auteurs de ce crime odieux contre des citoyens.

Ahmed K.

## Drogue à Tazmalt

### Deux individus arrêtés

**UN INDIVIDU** répondant aux initiales B.A. 24 ans et ayant des antécédents judiciaires a été arrêté par les éléments de la sûreté de daïra de Tazmalt la semaine passée sur la RN 26 lors d'un contrôle routier. Ce dernier est natif de Mansourah dans la wilaya de B.B.A. Il avait en sa possession une quantité de drogue. «L'enquête enclenchée suite à cette arrestation a permis aux policiers de connaître l'identité du dealer C.H.S. âgé de 27

ans qui est natif de Tazmalt qui sera arrêté au niveau de la voie ferrée en possession 33,8g de kif traité et une somme d'argent», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les deux trafiquants de drogue ont été placés en détention provisoire par le parquet d'Akhou pour les chefs d'inculpation de vente, «consommation, achat et possession de drogue», indique-t-on encore.

H.C.

## Athlétisme Course des «Foulées d'Alger» le 29 mai

**LA COURSE** «Foulées d'Alger» aura lieu le 29 mai courant, sur un circuit de 10 km, actuellement en cours de validation, a indiqué lundi la Ligue algéroise d'athlétisme (LAA). «Cette course est ouverte aux messieurs comme aux dames, de toutes les catégories d'âge, vétérans compris» a précisé la Ligue algéroise. Une épreuve qui devrait enregistrer la participation de «plusieurs centaines de personnes» selon la même source, surtout que les organisateurs «ont promis des cadeaux intéressants aux gagnants».

R. S.